Fonds de Garantie régional FAG Occitanie

De quoi s'agit-il ?

Le **Fonds de Garantie régional FAG Occitanie**, mis en œuvre par France Active en partenariat avec la Région Occitanie et d'autres partenaires, a pour but de **permettre ou faciliter l'accès au crédit bancaire** dans de bonnes conditions pour les entrepreneurs d'Occitanie.
Il apporte une **garantie sur les emprunts bancaires** de l'entreprise, dans le cadre d'un accompagnement financier et d'une expertise du projet menés par France Active.

Pour qui ?

FAG Occitanie soutient les entrepreneurs engagés c'est-à-dire des personnes dont le projet a un impact social ou environnemental positif. Il peut créer de l'emploi (dont le sien), agir pour son territoire et pour l'environnement, générer du lien social, faire avancer l'innovation sociale…
FAG Occitanie intervient à tous les stades de vie d'une entreprise, quel que soit sa taille ou sa forme juridique (commercial pur, associatif, coopératif…).

Combien ?

FAG Occitanie garantie jusqu'à 80% le prêt bancaire professionnel, avec un plafond de 200 K€.
L'engagement en garantie de FAG Occitanie est déterminé en fonction des caractéristiques des projets : phase de vie, territoire d'implantation de l'entreprise, impacts.
Sa durée est **de 2 à 7 ans maximum**.

Comment ?

Les prêts attribués par tous les réseaux bancaires peuvent être garantis par FAG Occitanie.

Contacts

Occitanie Est : France Active AIRDIE-Occitanie 04 67 15 00 10
Occitanie Ouest : France Active MPA-Occitanie 05 62 73 16 53

Plus d'infos : Franceactive.org